

Image not found or type unknown



Le diagnostic de plomb peut-il justifier une annulation de la ven

Par **tanzanite**, le **25/02/2008** à **10:24**

Bonjour,rnrnLes diagnostics préalables à la vente (plomb, amiante...) doivent-ils être fournis avant la signature de la promesse de vente ou avant la signature de l'acte authentique chez le notaire ?rnrnUn diagnostic indiquant la présence de plomb dans une maison peut-il justifier l'annulation de la vente ? Dans le cas est que l'acompte est perdu ?rnrnavec mes remerciements